



Sinistre responsable abusif

Par **aeropik**, le **16/08/2011** à **13:21**

Bonjour,Voici un résumé de mon problème ... Il y a quelques mois lors d'une manœuvre , la porte du garage collectif de ma résidence descend lors de mon passage . Dans le mouvement , j'ai occasionné des dommages à la porte .Il est évident que la porte n'aurait jamais du descendre si les cellules de détection avaient fonctionnées Suite à celà , je déclare le sinistre à mon assurance (GMF) . En recevant l'échéancier actualisé pour l'année à venir , je découvre que mon bonus est passé de 0,72 à 0,85 et qu'apparaît un sinistre responsable. Ma cotisation annuelle passe en gros de 1000€ à 1500€ ...J'estime que cette situation n'est pas normale et que je devrais pas être considéré comme responsable de ce sinistre. Après un premier contact avec un conseiller , il m'a été confirmé ma responsabilité , en se fiant simplement au rapport de l'expert de l'assurance adverse et à mon courrier dans lequel j'ai simplement décrit les faits .Qu'en pensez vous ? Quelle sont les démarches à engager contre la gmf ?Merci pour votre aide .